

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
du Grand Est**

Avis n° 2025-195		
Commission plénière du 15 décembre 2025 Présidence : Jean-François Silvain	Objet : Validation de 15 sites géologiques Grand Est en vue d'une inscription à l'inventaire national du patrimoine géologique	Vote en conseil plénier : Avis favorable

Contexte

Le patrimoine géologique est une composante du patrimoine naturel. Il inclut des éléments de surface ou souterrain, naturels et artificiels, géologiques, minéralogiques et paléontologiques dans une acception large, comprenant des objets (minéraux, roches, fossiles, structures sédimentaires, structures tectoniques, etc.) ou des associations d'objets, des sites et des paysages exprimant des processus géologiques relatifs à la géodynamique terrestre interne (magmatisme, tectonique) et à la géodynamique externe (sédimentologie, géomorphologie, climat, etc.) tels que l'évolution des sols et des environnements, l'évolution climatique, etc.

L'inventaire national du patrimoine géologique (INPG) a été lancé en 2007 par le ministère en charge de l'Environnement sous la responsabilité du Muséum National d'Histoire Naturelle. Il est mis en œuvre en région par les DREALs qui s'appuient sur une commission régionale du patrimoine géologique (CRPG) composée de géologues régionaux qui proposent et décrivent les sites à inscrire à l'INPG. Après approbation par la CRPG les fiches descriptives des sites sont soumises à la validation du CSRPN avant validation nationale.

L'INPG, qui compte à ce jour 157 sites sur le périmètre Grand Est, est un travail d'identification en continu. 15 nouveaux sites à intégrer à l'inventaire ont été examinés et validés par la CRPG le 29 septembre 2025. Ces sites sont prêts à être soumis à la validation du CSRPN, préalablement à la validation par l'instance nationale prévue début 2026.

Les sites sont les suivants :

Identifiant Igéotope	Nom du site	Département
CHA0060	Carrières de calcaires bioclastiques du Bajocien de Dom-le-Mesnil	Ardennes
CHA0061	Gîte fossilifère de la sablière yprésienne de Pourcy	Marne
CHA0063	Anciennes carrières dans les formations du Jurassique inférieur de la Côte de Bois-en-Val à Charleville-Mézières	Ardennes
CHA0064	Gîte fossilifère yprésien de la ferme du Moulin de l'Ardre à Pourcy	Marne
GRE0001	Déformations dans les alluvions quaternaires à Sauvage	Aube
GRE0003	Les éperons de la "Main de Massiges" et ses polémoformes de la Grande Guerre à Massiges	Marne
GRE0004	La butte de Vauquois : une butte-témoin dans la gaize crétacée et ses cratères de la guerre des mines	Meuse
GREXX5	Ancienne carrière du Bajocien du Parc d'agrément du Champ le Boeuf à Laxou	Meurthe-et-Moselle
LOR0023	Moraines würmiennes de Belle-Hutte et du Cerceneux-Rémy à La Bresse	Vosges
LOR0025	Moraines würmiennes et tourbière holocène des Faignes-sous-Vologne à La Bresse	Vosges
LOR0030	Moraines würmiennes des Bas-Rupts à Gérardmer	Vosges
LOR0040	Carrières de Granite de Remiremont (Carbonifère) de Plaine-Cleurie	Vosges
LOR0422	Doline holocène de la Grande Fontaine du Bois de Trampot	Vosges
LOR0465	Paléoméandre würmien recoupé par la Saulx à Stainville	Meuse
LOR0471	Complexe morainique et glacio-lacustre würmien du Bout-du-Lac à Gérardmer	Vosges

Questions au CSRPN

Le CSRPN Grand Est valide-t-il la liste des 15 géosites, élaborée et validée par la CRPG Grand Est le 29 septembre 2025, afin que ces sites puissent être proposés à l'inscription à l'Inventaire National du Patrimoine Géologique (INPG) auprès de la commission nationale (MNHN) ?

Supports de réflexion

- Quinze fiches descriptives des sites proposés
- La présentation des 15 sites proposés

Analyse

Une liste de 15 sites géologiques est proposée par la Commission Régionale du Patrimoine Géologique Grand Est (CRPG) pour validation par le CSRPN Grand Est avant envoi à la commission nationale. Ces 15 points d'intérêt viendront ainsi compléter les 157 sites déjà retenus sur le territoire de la région Grand Est.

Les fiches de l'inventaire géologique présentent les caractéristiques intrinsèques à chaque site, avec : la description physique, la description géologique, le (ou les) intérêt(s) géologique(s), les intérêts pédagogiques et touristiques, ainsi que les menaces anthropiques et naturelles. Sont également listés leurs statuts juridiques de protection et de gestion.

Géographiquement, ces 15 sites de la région Grand Est sont localisés dans le massif vosgien, sur le plateau lorrain, dans la Champagne et dans l'Argonne. De plus, les sites couvrent un large intervalle stratigraphique d'environ 320 millions d'années, compris entre la fin du Paléozoïque et le Cénozoïque (un site dans le socle paléozoïque, trois sites dans le Jurassique, deux sites dans le Crétacé, deux sites dans le Paléogène et sept sites dans le Quaternaire).

Au-delà du simple intérêt géologique qu'il soit pétrographique, minéralogique, sédimentologique, paléontologique, stratigraphique ou géomorphologique, on peut noter la présence de deux sites singuliers dans cette liste. En effet, en complément de la géodiversité évoquée précédemment, les sites de Massiges (GRE0003) et de Vauquois (GRE0004) illustrent parfaitement la notion de géopatrimoine ; un géopatrimoine ayant pour objet les perturbations géomorphologiques causées par les activités militaires de la Première Guerre mondiale. Ces deux sites présentent ainsi la diversité morphologique des « polémoformes » (types de tranchées et boyaux de communication, types de cratères d'obus, types d'abris et positions d'artillerie) qui sont considérés comme des reliefs de la guerre. Au-delà de la simple élaboration d'une typologie archéogéomorphologique, la géométrie des polémoformes, est directement conditionnée par la nature géologique du sous-sol. Le site de Massiges (GRE0003) est implanté dans la craie du Crétacé, tandis que celui de Vauquois (GRE0004) est établi dans la gaize d'Argonne (grès siliceux à spicules d'éponges), deux roches aux propriétés géotechniques radicalement différentes.

Avec ces deux sites particuliers, on voit bien que géodiversité et géopatrimoine sont multidisciplinaires, s'appuyant sur tous les aspects des sciences de la Terre et les étendant à des disciplines connexes, ici à l'archéologie, à l'aménagement du territoire, au tourisme ou à la culture en utilisant des approches de recherche intégrées et transdisciplinaires.

Les 15 sites ont bien été présentés et examinés par la CRPG, lors de la réunion du 29 septembre dernier. Des corrections mineures (essentiellement d'ordre typographique et orthographique) ou majeures (tant sur le fond que sur la forme) ont été demandées pour certaines fiches, et ont été effectuées.

Il convient de souligner le travail minutieux et opiniâtre réalisé en amont de la présentation de ces sites, notamment en ce qui concerne la localisation géographique précise des sites (et des différents affleurements pouvant constituer ces sites). En effet, le périmètre de chaque site est très bien identifié par rapport aux parcelles cadastrales et aux limites des communes.

Avis du CSRPN

Le CSRPN émet un avis favorable avant envoi pour validation et inscription à l'inventaire national du patrimoine géologique.

Fait le 24 décembre 2025



Le président du CSRPN Grand Est
Jean-François SILVAIN